

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple- Un But- Une Foi

CENTRE NATIONALE DES EXAMENS

ET CONCOURS DE L'EDUCATION

EXAMEN : BACCALAUREAT BLANC

Lycée Badara Aliou KOUMA

Spécialité : TESCO

Epreuve de : COMPTABILITE

Session de juillet 2019

Durée : 2h 30mn ; Coef : 02

Le présent sujet comporte 3 parties indépendantes mais toutes obligatoires.

Calculatrice et plan des comptes du SYSCOA autorisés.

Première partie : DOCUMENTS COMMERCIAUX :

Vous êtes employé(e) au service commercial de SODIKEF SARL BP 205, Banankabougou zerny, compte bancaire 110.234.005 à la Bank of Africa-Mali Bamako.

Le 20/04/2019, vous adressez la commande suivante à un fournisseur :

SODIKEF SARL
Banankabougou zerny
Bamako

banque : Bank of Africa
compte : 110.234.005

A : WASSA SERVICE
7502 Sokorodji
BP 1963
Bamako

COMMANDE N°742
Bamako le 20 avril 2019

Ref	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire HT
TVP42	Téléviseur écran 42	1	15	230 000
TVP32	Téléviseur écran 32	1	25	150 000
TVP24	Téléviseur écran 24	1	30	95 000

Les conditions de l'offre indiquent : une remise de 10% ; un escompte de 3% pour règlement au comptant et la TVA 18%. Vous avez accepté les conditions.

Le 22 avril 2019, la livraison est faite accompagnée de la facture N°034 comportant toutes les quantités commandées. Cependant, après vérification il manque 2 tél »viseurs écran 42 et 1 téléviseur écran 24.

Vous portez l'information à votre fournisseur qui vous adresse le même jour l'Avoir N°A742 pour les articles manquants.

Le 25 avril 2019, règlement par chèque 70%du solde, et le reliquat par traite suivant BO n°3.

TAF : présenter les factures correspondantes et passer les écritures nécessaires au journal de SODIKE

Deuxième partie : ETAT DE RAPPROCHEMENT :

On vous communique ci-dessous le compte 521 BOA-Mali de SODIKEF SARL et l'extrait de compte envoyé par sa banque, tous deux arrêtés au 31.05.2019.

1. Compte 5211 BOA-Mali :

Dates	Libellés	Débit	Crédit
02.05	A nouveau	117 150	
02.05	Encaissement de chèques	480 500	
03.05	Commissions		3 450
03.05	Chèque n°1840 O/TOUNKARA ✕		✕ 408 000
05.05	Domiciliations d'effets		604 800
08.05	Chèque n°1841, retrait d'espèces E		E 250 000
10.05	Encaissement chèques- bord n°604 ✕	✕ 558 400	
15.05	Chèque n°1842 O/KONE ✕		E ✕ 436 000
20.05	Chèque n°1843 O/TOGO		298 600
25.05	Versement d'espèces	600 000	
28.05	Chèque n°1844 O/KONATE		124 500

2. Extrait de compte ne comportant pas d'erreur :

Dates	Libellés	Débit	Crédit
02.05	A nouveau	50 300	
03.05	Versement d'espèces		856 500
05.05	Encaissement chèques- bord n°604		✕ 558 400
08.05	V/chèque n°1838	212 000	
10.05	V/chèque n°1840 ✕	✕ 408 000	
14.05	V/chèque n°1841 E	E 205 000	
20.05	Encaissement traite n°T168- net		538 120
22.05	V/chèque n°1842 ✕	E ✕ 346 000	
25.05	Prélèvement EDM-SA	76 700	
28.05	Impayé traite n°178	305 000	
28.05	Frais d'impayé traite n°178	3 000	
31.05	Commissions du mois	3 180	

TAF : présenter l'ETAT de rapprochement puis passer les écritures nécessaires au 31.05.2019.

NB : nominal traite n°T168 : 545 000 F ; TVA 18%

Troisième partie : AMORTISSEMENT

A. Le 31/12/2018, avant inventaire, on lit dans la balance de SODIKEF SARL :

Matériel industriel	4 200 000	
Amortissement du matériel industriel		637 500

Le matériel comprend :

- Une machine A, acquise pour 2 400 000f HT, le 01/07/2016
- Une machine B, acquise le 01/03/2018.

Les deux machines sont amorties au même taux linéaire

Consigne :

1. Détermine le taux d'amortissement constant ;
 2. Etablit le tableau d'amortissement de la machine B ;
 3. Passe au journal les amortissements de 2018.
- B- Pour tester vos connaissances en comptabilité, votre chef comptable vous demande de compléter le tableau ci- dessous :

Immobilisation : Micro-ordinateur			système d'amst : linéaire	
Date d'acquisition : 01/07/2015			Durée : à déterminer	
Valeur d'origine : à déterminer			taux ?	
Période	Base	Annuités d'amortissement	ΣA	VCN
2015	9000.000	900.000	900.000	8 100 000
2016	9000.000	1800.000	2700.000	6 300 000
2017	9000.000	1800.000	4500.000	4 500 000
2018	9000.000	1800.000	6300.000	2700.000
2019	9000.000	1800.000	8100.000	900.000
2020	9000.000			

$$m = 30 \text{ mois}$$

$$t = 20$$

$$VA =$$

$$A = \frac{V_0 t}{100} \Rightarrow V_0 = \frac{A \times 100}{t}$$

$$V_0 = \frac{1800.000 \times 100}{20} = 9000.000$$